

**L'austérité menace nos droits et notre financement**

**Combattons l'austérité !**



**Document de consultation du MÉPACQ sur la grève du  
communautaire contre l'austérité  
Automne 2015**

**mepacq**



Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec  
1600 De Lorimier #392, Montréal (QC) H2K 3W5  
Téléphone : 514-843-3236 | info@mepacq.qc.ca | www.mepacq.qc.ca

## Qui sommes-nous

Fondé en 1981, le Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec (MÈPACQ) regroupe 11 Tables régionales en éducation populaire autonome qui rassemblent à leur tour plus de 300 groupes populaires et communautaires autonomes répartis partout à travers le Québec. Par le moyen de l'éducation populaire, nous travaillons ensemble à la transformation sociale de manière à faire émerger la solidarité et la justice sociale dans notre société.

## Pourquoi ce guide?

C'est en réaction aux mesures d'austérité jugées inéquitables sur les plans social, économique et politique et aussi en raison de l'incertitude qui plane sur l'avenir des groupes de l'action communautaire autonome, que le MÈPACQ s'est donné le mandat de bâtir un mouvement de grève du communautaire, dans une perspective de grève sociale, contre les mesures d'austérité et pour l'autonomie, la reconnaissance et le financement des groupes communautaires.

À ce titre, le MÈPACQ consultera ses groupes membres et appellera ses alliés à obtenir des mandats de grève pour :

- Les 2-3 novembre.
- Une semaine, à utiliser au moment opportun, dans une perspective de grève sociale.

Le MÈPACQ répondra également à tout appel de consultation sur la grève contre l'austérité.

Afin de soutenir la consultation, voici un guide répondant à plusieurs préoccupations exprimées par les groupes. Bien sûr, vous pouvez être en accord ou non avec les opinions émises dans ce guide. L'important, pour le MÈPACQ, c'est de susciter la réflexion et les débats sur cet important moyen d'action qu'est la grève. Bonne consultation!



## **La grève sociale contre l'austérité : Oui c'est possible!**

Bâtir un mouvement de grève sociale n'est pas facile. Pourtant, le 1<sup>er</sup> mai dernier, nous avons vécu ce qui s'approche le plus d'un mouvement de grève sociale depuis plusieurs décennies.

Lors de cette journée historique, 850 organisations syndicales, étudiantes et communautaires étaient en grève contre l'austérité - du jamais vu! Parmi ceux-ci, 160 organismes communautaires membres du MÉPACQ étaient en grève ce qui représente plus du tiers de notre réseau. Neuf des 11 tables régionales d'éducation populaire avaient un mandat régional de grève sociale, ainsi qu'un membre auxiliaire.

Après les 225 minutes de fermeture des groupes en santé service sociaux le 17 novembre 2014 et la grève du premier mai 2015, le mouvement communautaire a plus que jamais su démontrer qu'il pouvait bel et bien compter sur une grande capacité de mobilisation, que ce soit pour son propre financement ou pour lutter contre les mesure d'austérité.

Or, nous savons pertinemment qu'un ou deux jours de grève du communautaire ne régleront ni la question du manque de reconnaissance et du sous-financement du communautaire, ni celles des mesures d'austérité.



**Seul un mouvement plus large peut parvenir à obtenir gain de cause pour changer les orientations néolibérales des gouvernements qui se succèdent depuis plus de 30 ans. Dans un cas comme dans l'autre nous aurons besoin de la solidarité et de la mobilisation de tous les secteurs pour gagner.**



## Qu'est-ce qu'une grève?

### **Un refus de l'oppression**

Dans le présent contexte, c'est le refus d'accepter que nos droits fondamentaux soient bafoués. Le refus de la dégradation des conditions de vie des femmes et des plus pauvres. Le refus de l'appauvrissement général de la population et de nos organismes. Le refus de l'austérité.

### **Un arrêt des activités régulières**

Pour les travailleurs-euses c'est un arrêt de travail. Pour les étudiant-e-s, c'est l'arrêt des cours. Pour les organismes communautaires, c'est l'arrêt des services et des activités prévues au plan d'action.

### **Des actions collectives**

Faire la grève, ça veut dire cesser nos activités régulières pour se consacrer entièrement à l'organisation d'actions collectives et à la mobilisation de nos membres, de nos alliés, de la population.



## Qu'est-ce qu'une grève sociale?

### **Porte sur des enjeux larges de société**

La grève porte sur des enjeux dépassant les revendications sectorielles et qui concernent les conditions de vie de la population et le respect des droits fondamentaux.

### **Mobilise plusieurs secteurs de la société**

C'est le communautaire, les étudiant-e-s, les travailleurs et travailleuses des secteurs public et privé ou tout autre secteur d'activité qui font la grève côte à côte sur des revendications communes allant au delà des revendications corporatives et sectorielles.



L'austérité menace nos droits et notre financement

# Combattons l'austérité !



**ATTENTION!**



Même si l'enjeu d'une grève sociale est plus large qu'une négociation pour des revendications corporatives ou sectorielles, elle représente, pour tous les secteurs impliqués, un moyen de pression leur permettant de faire avancer leurs propres revendications.



## Une grève du communautaire contre les mesures d'austérité?

**La grève du communautaire contre l'austérité c'est :**



- Le communautaire qui prend l'initiative de la grève dans la perspective de construire un mouvement de grève sociale contre l'austérité.
- Le communautaire qui inclut ses propres revendications dans la grève sociale contre l'austérité.

Le milieu communautaire a parfois tendance à attendre des appels à la grève sociale des autres mouvements sociaux, en particulier des syndicats. Or, les syndicats n'ont pas ce pouvoir sur nous. Ils ne peuvent que décider pour eux-mêmes. Si le communautaire ne prend pas ses propres initiatives, il risque de ne pas être prêt lorsqu'un mouvement social unitaire émergera de nouveaux. Par exemple, la grève étudiante de 2012 a été un moment fort de la mobilisation sociale au Québec auquel le milieu communautaire a peu contribué.

Le communautaire doit prendre ses propres initiatives de mouvement de grève sans attendre les décisions des autres mouvements sociaux (syndicats, milieu étudiant). Il peut exercer une influence positive sur les autres milieux pour ainsi créer un effet d'entraînement. La grève du communautaire peut représenter un maillon fort dans la construction d'une grève sociale contre l'austérité.

### **Concrètement, comment ça marche?**

Dans nos messages et nos revendications, nous devons :

- **Lier l'austérité à la lutte du communautaire pour son financement**
- **Lier le financement du communautaire à la grève sociale contre l'austérité**

# 5

## Pourquoi une grève contre l'austérité?

### Parce que l'austérité s'attaque à notre filet social!

- L'austérité s'attaque aux services publics et aux programmes sociaux.
- L'austérité s'attaque aux droits fondamentaux de la majorité de la population : droit à la santé, à un revenu décent, à l'éducation, de se loger, de se nourrir, etc.
- L'austérité s'attaque aux conditions de vie des femmes et des plus pauvres.

### Parce que l'austérité s'attaque au communautaire!

- L'austérité s'attaque directement au financement des organismes communautaires.
- L'austérité s'attaque aux droits des personnes que nous soutenons. Plus les droits sont attaqués, plus les besoins de les défendre sont grands, et plus le financement de nos organismes est nécessaire.
- Le mouvement communautaire est une maille importante du filet social, qui est durement attaqué par l'austérité.

# 6

## La lutte contre austérité et les revendications du communautaire : même combat!

Le milieu communautaire fait parti intégrante du modèle social québécois, au même titre que les services publics et les programmes sociaux, représentant les moyens collectifs dont nous nous sommes dotés pour améliorer nos conditions de vie, de travail, d'étude, etc. Pour obtenir des gains pour le communautaire, c'est l'austérité que nous devons combattre. Actuellement, un gouvernement néolibéral n'a aucune raison de mieux nous financer. D'abord parce que nous sommes autonomes et résistons à une vision utilitariste du communautaire afin de pallier au désengagement de l'État. Aussi, parce que nous sommes passés maîtres dans l'art de faire plus avec moins.

# 7

## Quelles sont nos revendications?

### 1. Le maintien et l'amélioration du filet social

Nous revendiquons le retrait des mesures d'austérité ainsi que le maintien et l'amélioration du filet social formé par les services publics, les programmes sociaux et l'ensemble des groupes d'action communautaire autonome.

### 2. Une meilleure répartition de la richesse

Nous revendiquons le maintien et l'amélioration d'une fiscalité progressive mettant d'avantage à contribution les personnes à haut revenu et les grandes entreprises afin de mieux financer les services publics, les programmes sociaux et le milieu communautaire et assurer une plus grande justice sociale.

### 3. Des engagements pour le milieu communautaire

Nous revendiquons le plein financement, la reconnaissance et l'autonomie des groupes d'action communautaire autonome.

**Peut-on parler de nos revendications dans une grève sociale ?**



**Si le milieu communautaire ne parle pas des attaques qu'il subit et ne défend pas ses propres revendications, qui le fera?**



## **Pourquoi une grève? Pourquoi pas des actions de mobilisation?**

En quelques mois seulement, l'austérité a détruit les acquis sociaux obtenus au prix de décennie de luttes. Malgré toutes les représentations et les actions de mobilisation réalisées pour convaincre le gouvernement de faire marche arrière, celui-ci continue de prendre le parti des grandes entreprises et des plus riches. Dans un contexte où l'État a mis fin au dialogue avec les groupes sociaux, tenter de le convaincre ne fait plus avancer nos revendications et notre message. Il faut maintenant durcir nos stratégies en utilisant des moyens de pression plus revendicateurs et dérangeants.

### **Pour bâtir notre rapport de force!**



**La grève s'inscrit dans une escalade des moyens de pression dans le but de bâtir notre rapport de force face à l'État. Elle représente un symbole fort marquant une rupture, un bris de confiance entre le communautaire et le gouvernement. Elle signifie notre refus de l'austérité, notre refus de poursuivre notre offre de service dans des conditions d'appauvrissement général de la population et de nos organismes.**

### **La grève, c'est aussi un moyen :**

- **D'envoyer un message fort au gouvernement.**
- **De se donner le temps de faire avancer nos luttes.**
- **De se solidariser entre nous et avec nos alliés des autres mouvements sociaux.**
- **De rejoindre la population.**
- **D'amorcer une réflexion collective sur la société que nous voulons construire.**



## Quoi faire pendant une journée de grève?

Suspendre ses activités régulières ne veut pas dire fermer ses locaux, mais plutôt utiliser les ressources de l'organisme et le temps de travail pour se consacrer entièrement à la lutte collective.

### **Pendant une grève, mon organisme peut :**

- Organiser ou participer à des actions ou des manifestations.
- Organiser ou participer à des activités de perturbation ou à des actions dérangeantes.
- Organiser ou participer à des lignes de piquetage symboliques.
- Organiser des activités de sensibilisation.
- Organiser des activités d'éducation populaire autonome.
- Donner accès à ses locaux aux mouvements militants et aux initiatives citoyennes qui ont moins de ressources

### **Vous offrez des services essentiels?**

Vous pouvez participer autrement au mouvement de grève en organisant des actions de soutien, en offrant des services alternatifs ou en révisant la durée de la grève.

Par exemples :

- Une soupe populaire peut offrir les repas dans la rue ou devant un bureau de député-e en diffusant de l'information sur la grève.
- Suspendre les services quelques heures.
- Offrir des tracts et de l'information militante pendant votre offre de service.



**Chaque formation, chaque action, chaque manifestation, chaque journée ou période de grève est une étape de plus dans la construction d'un mouvement de grève assez fort et solidaire pour faire échec aux mesures d'austérité.**



10

## Est-ce qu'on sera payé pendant la grève?

**Oui.** Si c'est une décision de l'une de vos instances décisionnelles (membres, conseil d'administration) et que vous participez ou organisez des actions pendant la grève. C'est une grève de service et non une grève du travail.

**Non.** Si vous faite la grève contre votre employeur dans le but d'obtenir de meilleures conditions de travail.

**Non.** Si les employé-e-s d'un organisme décident de faire la grève sans l'accord de leurs membres ou de leur conseil d'administration.



11

## Est-ce que mon organisme va perdre sa subvention s'il fait la grève?

**En principe, non.** Pendant une grève de services, l'organisme ne ferme pas ses portes, il assume la mission de transformation sociale de l'ACA.

**Dans la vraie vie, ça dépend.** Plus le mouvement de grève sera fort, plus il y aura de groupes en grève, plus l'État sera impuissant à exercer des représailles. Soyons forts! Soyons unis!

### Qu'avons-nous à perdre?



Notre financement est déjà menacé par l'austérité. Si le gouvernement décide de nous couper, notre participation, ou non à une grève sociale ne pèsera pas lourd dans la balance.

12

## Combien de temps va durer la grève?

Le communautaire parle actuellement d'une grève/fermeture de 2 jours, les 2-3 novembre. Cependant, il se peut que d'autres périodes soient propices à la tenue d'une grève du communautaire, dans une perspective de grève sociale. Par exemple les syndicats du secteur public, actuellement en période de négociation, se préparent à la possibilité de défier une éventuelle loi spéciale et d'élargir leurs revendications aux enjeux larges de l'austérité dès cet automne. Pour se faire, ils auront besoin de l'appui de tous les mouvements sociaux. Le communautaire sera-t-il prêt?

### À propos du mécanisme de renouvellement

Quelque soit la durée que vous aurez déterminée avec vos membres, nous vous recommandons de vous entendre dès maintenant sur un mécanisme démocratique pour prolonger ou renouveler votre mandat de grève. Il existe plusieurs mécanismes :

- Mandat à durée fixe (un ou plusieurs jours, une semaine, 1 jour par mois, etc.), sans renouvellement
- Mandat dont la durée est renouvelable (ex. une semaine)
- Mandat à durée illimitée

13

## Qu'est-ce qu'une grève à durée illimitée?

Le terme Illimitée signifie que la grève est entamée sans que la fin ne soit décidée d'avance et qu'elle sera arrêtée lorsque les membres le décideront. Cette situation implique la tenue régulière d'instances décisionnelles afin de décider si la grève se poursuit et quelle orientation elle prend.

14

## Qu'est-ce qu'un plancher de grève?

Il s'agit du nombre minimal de membres ou d'organismes pour le déclenchement d'une grève. Lorsque celui-ci est atteint, la grève peut être déclenchée. Pour que votre organisme se joigne à la grève sociale, combien de regroupements nationaux, d'organisations syndicales ou associations étudiantes à caractère national doivent avoir un mandat de grève? C'est à vous de décider!

## Une consultation, comment ça marche?

### Qui dois-je consulter?

C'est à votre organisme de déterminer, en fonction de votre culture organisationnelle et de vos règlements internes, si la décision relève de vos membres ou de votre conseil d'administration.

### Comment consulter?

Il y a différentes façons de consulter :

- Organiser une soirée publique d'information et de discussion.
- Organiser une assemblée générale spéciale pour vos membres.
- Organiser des dîners rencontres avec vos membres.
- Organiser un point de discussion lors d'une ou de plusieurs rencontre de conseil d'administration ou lors de vos assemblées générales.
- Organiser une formation sur la grève suivi d'une rencontre décisionnelle.
- Pour les regroupements, aller recontrer vos membres ou les conseils d'administration de vos groupes membres.

### Sur quoi consulter?

La question de base que vous devez débattre est : Voulons-nous, oui ou non, participer à un mouvement de grève sociale contre l'austérité? Si la réponse est oui, quelles sont nos conditions de participation?

- La durée de la grève.
- La date ou le moment de la grève.
- Les activités que nous souhaitons faire.
- Le seuil plancher pour le déclenchement de la grève.
- Le processus de renouvellement du mandat de grève.
- La formation d'un comité grève pour l'organisation des actions et la mobilisation des membres.

## La consultation du MÉPACQ

Actuellement, plusieurs mouvements se préparent pour la grève :

- Le communautaire se prépare pour la grève/fermeture des 2-3 novembre
- Les syndicats du secteur public se préparent à la possibilité de défier une éventuelle loi spéciale.
- Au printemps dernier, le milieu étudiant annonçait qu'il allait revenir en force dès cet automne.

Pour le moment, trois consultations sont en cours. Nous vous invitons à en débattre dans vos instances selon les modalités que vous choisirez.

### 1) La grève/fermeture du communautaire des 2-3 novembre

Ces deux jours de grève/fermeture est une initiative conjointe de la campagne «Je tiens à ma communauté, je soutiens le communautaire» et du Regroupement des organismes en défense collective des droits (RODCD). Cette grève/fermeture porte principalement sur les revendications du milieu communautaire tout en faisant le lien avec la lutte contre l'austérité.

- Voulons-nous participer à la grève du communautaire des 2-3 novembre?
- Quelles activités allons-nous faire dans le cadre de cette période de grève?
- Avec qui allons-nous organiser ou participer aux actions?

### Pourquoi consulter? Pourquoi ne pas attendre l'appel de nos regroupements nationaux?

Un mouvement social solidaire, ça part toujours de la base, jamais des représentant-e-s nationaux. Si la base n'embarque pas, et s'il n'y a pas d'espace démocratique pour en débattre, aucun mouvement n'est possible!



## **2) Une grève d'une semaine contre l'austérité à utiliser au moment jugé opportun**

Advenant l'émergence d'un nouveau mouvement de grève sociale, le MÉPACQ vous propose de vous doter, dès maintenant, d'un mandat de grève du communautaire d'une durée d'une semaine, à utiliser au moment jugé opportun. Les objectifs de ce mandat de grève sont de contribuer à bâtir un mouvement de grève sociale contre l'austérité et d'être en mesure de répondre rapidement à un éventuel appel à la grève sociale de nos alliés.

- Voulons-nous avoir un mandat de grève d'une semaine, à utiliser au moment jugé opportun?
- Quelles seraient les conditions de déclenchement de cette grève pour notre organisation? Quel serait le seuil plancher?

## **3) Consultation sur la grève sociale de la Coalition main rouge**

La Coalition main rouge consulte ses membres pour une grève sociale à l'automne (date et durée indéterminées).

- Voulons-nous participer à un éventuel appel à la grève sociale de la Coalition main rouge?
- Une grève de combien de jours?
- Quelles seraient les conditions de déclenchement d'une grève sociale pour notre organisation? Quels seraient le seuil plancher?

La Coalition vous invite aussi à vous consulter sur :

- l'organisation ou la participation à des actions de perturbation économique lors de cette période de grève.
- La participation à une manifestation nationale pour clore cette période de grève.

## Tables régionales d'éducation populaire

Vous souhaitez consulter vos membres ou votre conseil d'administration sur la grève contre l'austérité? Vous avez besoin de soutien, d'outils et d'information pour mener vos consultations? Vous désirez avoir une formation ou animer une discussion sur la grève ou sur l'austérité? Contactez le MÉPACQ ou votre Table régionale d'éducation populaire!

### **Association des groupes d'éducation populaire autonome — Centre du Québec (AGÉPA)**

Téléphone : (819) 795-4441

Courriel : agepa@videotron.ca

### **MÉPAC Saguenay-Lac-Saint-Jean, Chibougamau-Chapais**

Téléphone : (418) 412-4545

Courriel : info@mepac.qc.ca

### **Mouvement d'éducation populaire autonome de Lanaudière (MÉPAL)**

Téléphone : (450) 752-4700

Courriel : coordo.mepal@gmail.com

### **Regroupement d'éducation populaire d'Abitibi-Témiscamingue (RÉPAT)**

Téléphone : (819) 762-3114

Courriel : repat1@cablevision.qc.ca

### **Regroupement des organismes d'éducation populaire autonome de la Mauricie (ROM)**

Téléphone : (819) 379-2889

Courriel : rom.mauricie@gmail.com

### **RÉPAC-03-12**

Téléphone : (418) 523-4158

Courriel : repac@repac.org

### **Table des groupes populaires — Côte-Nord**

Téléphone : (418) 589-2809

Courriel : table@groupepopulaires.org

### **TROVEP de l'Estrie**

Téléphone : (819) 566-2727

Courriel : trovepe@aide-internet.org

### **TROVEP de la Montérégie**

Téléphone : (450) 443-9330

Courriel : jtrovepm@synd-champlain.qc.ca

### **TROVEP de Montréal**

Téléphone : (514) 527-1112

Courriel : trovep@cooptel.qc.ca

### **TROVEP de l'Outaouais**

Téléphone : (819) 771-5862

Courriel : vincenttrovepo@gmail.com



**Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec**

1600 De Lorimier, #392, Montréal, H2K 3W5 514-843-3236 info@mepacq.qc.ca

[www.mepacq.qc.ca](http://www.mepacq.qc.ca)